

De la seconde guerre mondiale¹ à la première vague internationale d'antisémitisme

*** 1945-1960**

PRINCIPAUX EVENEMENTS ET TENDANCES DE LA PERIODE

– En France, les hommes politiques de droite et de gauche font preuve d'une indifférence calculée à l'égard du judéocide et de l'antisémitisme hitlérien ou vichyste.

– Les Juifs de France débattent de l'opportunité de dénoncer spécifiquement l'antisémitisme du régime de Pétain mais la plupart d'entre eux souhaitent avant tout se reconstruire, sur le plan matériel et psychologique². Ils désirent «*de toutes leurs forces participer à la réconciliation, à l'apaisement*» (O. Guland, M. Zerbib, 2000). Certains changent de nom, se convertissent, beaucoup désertent les synagogues.

«Ils souhaitent avant tout panser leurs plaies et retrouver leur place dans la société. Ils sont loin du fonctionnement d'une institution [le CRIF] qui souhaiterait s'exprimer politiquement en leur nom. Leurs préoccupations principales sont de retrouver leurs biens [...] ainsi que leurs emplois, notamment dans la fonction publique. Il s'agit aussi de retrouver la trace des milliers d'enfants juifs cachés dans des familles catholiques et protestantes. C'est le temps de la reconstruction.» (S. Ghiles-Meilhac, 2011.)

– *«Les Juifs de France conservent dans ces années de reconstruction le mode politique des israélites d'avant-guerre. L'affichage d'une identité politique collective juive ne semble pas à l'ordre du jour. La foi dans l'assimilation républicaine et dans une certaine discrétion l'emporte sur la volonté [...] du CRIF de faire vivre une représentation politique des Juifs de France [...]. Le silence du CRIF dans la fin des années 1940 et pendant les années 1950 montre que la neutralité politique du judaïsme organisé reste une constante. La prédominance du Consistoire, qui conserve la haute main sur le CRIF, le confirme»* (idem).

1. Cf. l'article d'Anne Grynberg (2001).

2. Dans *Le Camp de la mort lente. Compiègne 1941-1942*, Jean-Jacques Bernard va jusqu'à écrire : *«si je devais périr dans cette aventure, je serais mort pour la France, je ne veux pas être revendiqué comme victime par le judaïsme. [...] Nous nous sentions persécutés comme Français, non comme juifs, ou, si l'on veut, nous étions persécutés pour ce que nous n'étions pas. Nos compagnons étrangers étaient persécutés pour ce qu'ils étaient.»*

– « Les rescapés juifs susceptibles (...) représentent une minorité au sein de cette autre minorité que sont les déportés politiques. Sur les 75 721 Juifs de France déportés, seuls 3 % d'entre eux sont revenus tandis que 59 % des autres catégories de déportés ont survécu. Désireux de témoigner, les déportés n'ont pas eu l'impression que l'on souhaitait les écouter³. »

- Les Juifs de France se sentent assez peu liés à Israël comme en témoignent les diplomates israéliens détachés en France. Les responsables d'associations juives ne souhaitent «pas prêter le flanc à l'accusation de double allégeance à l'égard d'Israël et de la France». Les propos que tiennent des notables juifs de Strasbourg à l'ambassadeur Jacob Tsur montrent à quel point la situation est différente aujourd'hui : «Vous comprenez, nous sommes des citoyens français et vous êtes l'envoyé d'un pays étranger.» (idem).

- La loi du 20 septembre 1947, ou Statut de 1947, crée deux collèges en Algérie. Le premier rassemble les Français et «assimilés», le second les Algériens dits musulmans. Les élections du second collège sont truquées par l'administration coloniale. De toute façon une telle organisation politique ne pouvait être perçue que comme discriminatoire et contraire aux beaux principes de l'égalité républicaine dans ce prétendu «département français».

- L'URSS soutient activement (y compris militairement) la création de l'État d'Israël⁴, en séparant la «question israélienne» et la «question juive» soviétique. En mai 1948, peu après l'attaque des armées arabes, Andrei Gromyko, le représentant soviétique à l'ONU, va jusqu'à dénoncer cette intervention «contre le mouvement national de libération en Palestine» (c'est-à-dire Israël !). La diplomatie stalinienne soutient les droits du «peuple juif» en Palestine, mais jamais le sionisme en tant qu'idéologie.

A Marseille, en juin 1948, le départ de plusieurs bateaux chargés d'armes ou transportant des Juifs pour la Palestine suscite une grève chez les dockers d'origine nord-africaine. Des tensions, alimentées par des militants nationalistes arabes, naissent dans les camps de transit, où cohabitent des rescapés du judéocide et des travailleurs maghrébins. Dans ces camps, passeront environ 20 000 Juifs entre 1946 et 1948. Et y sont hébergés environ 10 000 travailleurs algériens venus tenter leur chance à la suite de l'assouplissement des règles de circulation.

A partir de juin 1950, lorsque le gouvernement israélien abandonne sa posture de neutralité dans les affaires internationales et décide de soutenir les États-Unis à propos de la question coréenne, le ton de la propagande soviétique devient de plus en plus antisioniste et antisémite. Des milliers d'intellectuels et d'artistes juifs sont arrêtés sans motif en URSS.

³ http://liberation-camps.memorialdelashoah.org/jalons/construction_memoire.html

⁴ Selon S. Ghiles-Meilhac (2011), «Lors de la naissance de l'État d'Israël, le CRIF joue un rôle extrêmement marginal. Rien ne laisse transparaître une influence quelconque sur la décision de la France de voter le plan de partage de l'ONU le 19 novembre 1947, qui décide la création de deux États, un juif, un arabe.»

Quels sont les principaux événements qui précèdent la première vague de violences antisémites à l'échelle internationale en 1959/1960 ?

A L'ECHELLE INTERNATIONALE, il faut signaler quatre phénomènes importants qui auront des répercussions à long terme.

1. **Une série de campagnes antisémites sont menées en URSS et dans les démocraties populaires** (qui regroupent 241 millions d'habitants en 1950 contre 303 millions en Europe de l'Ouest), perpétuant une tradition antisémite de gauche et installant les fondements de l'antisionisme à tonalité antisémite de gauche.

De 1947 à 1949, Staline choisit de soutenir la création de l'État d'Israël, espérant ainsi affaiblir l'impérialisme britannique (qui soutient les États arabes), puis affaiblir l'alliance américano-britannique dès le début de la guerre froide.

Rapidement, la bourgeoisie bureaucratique soviétique change son fusil d'épaule, et commence à dénoncer de plus en plus violemment Israël et à promouvoir ses propres intérêts impérialistes en soutenant les régimes nationalistes arabes contre Israël (pendant que, parallèlement, les Etats-Unis se mettent à soutenir Israël contre les États arabes soutenus par l'URSS).

Il n'y a pas de corrélation permanente entre une politique favorable à Israël et la dénonciation du «sionisme» et du «cosmopolitisme» en URSS même. En URSS, les Juifs sont considérés **comme une nationalité, pas comme une nation**, néanmoins toute agitation culturelle-nationale juive sur le territoire soviétique menace la domination grand-russe sur l'ensemble de l'empire soviétique, notamment sur les pays baltes, l'Ukraine, etc.

1952, c'est aussi l'année du procès Slansky en Tchécoslovaquie : 11 des 14 accusés sont juifs, on leur reproche leur «nationalisme bourgeois juif», leur «sionisme» et leur «cosmopolitisme⁵» et ils sont exécutés en décembre 1952.

Ces exécutions sont précédées de meetings de masse et de campagnes à la radio et dans les journaux contre le «sionisme et le cosmopolitisme», campagnes répercutées servilement par **tous les partis communistes**. Depuis 1949, «*cosmopolites*» est le terme codé chez les staliniens de l'URSS et des démocraties populaires pour désigner les Juifs, mais c'est finalement le terme de «*sionistes*» qui l'emportera pour les désigner.

Dès janvier 1953, la campagne «antisioniste» se poursuit en URSS avec le procès dit des «blouses blanches» : neuf médecins dont six sont juifs, accusés d'avoir tenté de tuer plusieurs dirigeants staliniens. Plusieurs centaines d'arrestations sont effectuées.

Si Staline n'avait aucune confiance dans les monarchies ou les régimes arabes, ce n'est pas le cas de Khrouchtchev à partir de 1956. La politique extérieure soviétique mise de plus en plus sur les premiers régimes nationalistes arabes (Nasser, 1956 ; Boumediène, 1967 ; Kadhafi, 1969 ; Hafez el-Assad, 1971) et les mouvements de guérilla (principalement l'OLP). L'antisionisme de l'URSS devient de plus en plus virulent et prend progressivement une coloration de plus en plus antisémite.

5. Déjà, en 1901, Paul Déroulède, cet écrivain nationaliste français qui soutint la répression de la Commune de Paris, appelait les Juifs des «*cosmopolites de naissance pour qui la terre entière est la Terre promise*». En obéissant aux ordres du PCUS, les staliniens français ont en fait renoué avec une vieille tradition antisémite gauloise.

2) En 1951, Sayeed Qutb (1906-1966) publie une brochure d'une soixantaine de pages : *Notre combat contre les Juifs*. Ce texte exercera une grande influence sur les Frères musulmans, organisation à laquelle il adhère en 1952 pour en devenir l'un des principaux théoriciens. **Qutb apporte sa contribution à la définition de l'islam politique et de l'antisionisme musulman antisémite et conspirationniste qui perdure jusqu'à aujourd'hui**. Son essai sera réimprimé et largement diffusé par le gouvernement saoudien dans les années 1970, ce qui lui donnera une plus grande publicité.

Dans le monde arabo-musulman, l'antisémitisme et l'antisionisme à tonalité antisémite ne prendront vraiment leur essor qu'après la guerre des Six-Jours de juin 1967 et surtout après 1977. En effet, jusque dans les années 1960 et même 1970, **les régimes nationalistes arabes** qui se prétendent «laïques» (Égypte, Syrie, Libye, Tunisie, etc.) sont **l'ennemi principal des Frères musulmans et des islamistes**.

Néanmoins, ce texte de Sayeed Qutb marque une étape fondamentale.

3) En 1956, Israël intervient militairement en Égypte, premier accroc significatif à son image de pays prétendument «socialisant» fondé sur des kibboutz «égalitaires», et manifestation évidente de son choix géopolitique en faveur des intérêts impérialistes occidentaux.

En conséquence, plusieurs «*milliers de Juifs égyptiens s'installent en France après la guerre de Suez d'octobre et de novembre 1956*» (S. Ghiles-Meilhac, 2009). «*Rudement traités par le leader égyptien Gamal Abdel Nasser, ils font l'objet d'une véritable expulsion doublée de leur expropriation. Soit environ 10 000 juifs d'Égypte, qui choisissent la France parce qu'ils avaient été scolarisés en français et restaient francophones, ou parce qu'ils détenaient un passeport français.*» (L. Valensi, 2016.)

4) Début de l'exil d'environ 900 000 Juifs⁶ qui vivaient dans les pays arabes depuis des siècles, et qui partiront pour l'essentiel entre 1948 et 1963. En Afrique du Nord, en 1945, il y avait environ 500 000 Juifs dont entre 220 000 au Maroc (2 400 en 2016), 140 000 en Algérie (quelques dizaines aujourd'hui) et, selon les estimations entre 70 971 et 105 000 en Tunisie (900 en 2016).

Quelle était la condition sociale des Juifs maghrébins ?

Si, en 1941, la population juive d'Algérie comptait 28% d'ouvriers, 11% de cadres moyens et fonctionnaires et 33% d'artisans et de commerçants, au début des années 1960 elle est composée d'artisans (49%) et de commerçants (31%). Au début des années 1950, 90 % des Juifs tunisiens et 60% des Juifs marocains savent lire et écrire en français contre 13% de la population musulmane. En Algérie, seuls 13% des enfants musulmans vont à l'école française, signe très net des discriminations imposées par le colonialisme français⁷. En Afrique du Nord, à partir de la fin des années 1950, les

6. Ce chiffre est souvent l'objet de polémiques politiques qui servent de « contre-arguments » face au nombre des Palestiniens expulsés lors de la Nakba. Cela donne un truc du style : « Nous (sous-entendu les Israéliens) avons peut-être expulsé *x* centaines de milliers de Palestiniens, mais vous (sous-entendu les Arabes) vous avez également expulsé *x* centaines de milliers de Juifs » (sous-entendu : Nous sommes donc quittes ?). Il est évident que ce type de comparaison n'a aucune valeur éthique ou politique.

7. Il est toujours intéressant de découvrir les explications, pour ne pas dire les justifications du colonialisme français. C'est ainsi que André Chouraqui, membre du Comité central du Parti travailliste israélien et auteur d'une *Histoire des Juifs d'Afrique du Nord*, ose encore écrire (en

vexations se multiplient contre les commerçants juifs (non-renouvellement des patentes, refus des licences d'importation), dans les administrations (où les Juifs marocains ne sont plus embauchés) sans compter les magasins juifs attaqués et brûlés à chaque conflit avec Israël sans que la police intervienne.

* SITUATION FRANCAISE

En dehors de ces quatre événements ou facteurs internationaux importants, **que se passe-t-il en France pour les Juifs et leurs ennemis antisémites ?**

Si l'on s'intéresse à des questions plus concrètes et notamment à la légende du prétendu «philosémitisme» de l'État français colportée par l'extrême droite (et plus récemment par la mouvance des Indigènes de la République et une partie des gauchistes «antisionistes» actuels), il faut souligner que les Juifs n'ont nullement été les «*enfants chéris de la République*»⁸ au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Sur les environ 340 000 Juifs vivant en France avant la seconde guerre mondiale, 75 721 ont été déportés par les nazis et environ deux mille cinq cents sont revenus vivants. Ce pourcentage de Juifs assassinés est plus faible qu'aux Pays-Bas, en Autriche ou en Allemagne, mais il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser, contrairement à ce que font certains historiens français.

Rappelons que, sur quarante millions de Français, seuls 3 328 «Justes»⁹ ont sauvé des Juifs sous Vichy. Certes, on peut supposer que, mus par leur modestie et la conviction de n'avoir accompli que leur devoir, beaucoup de gens n'ont pas cherché à se faire connaître après 1945. Néanmoins, **trois mille trois cents «Justes» sur quarante millions de Français**, cela représente une proportion minimale de personnes ayant osé **agir** vraiment contre l'antisémitisme entre 1940 et 1944.

1998 !!!) : *«les sommes exigées par la promotion sincère d'une masse de dix millions d'Algériens sur le plan social, économique, culturel et politique dépassaient singulièrement les possibilités budgétaires de la France et d'une manière plus radicale encore les moyens mis par celle-ci à la disposition de son administration algérienne».*

8. Cette expression est employée par Mme Houria Bouteldja dans son texte sur le «philosémitisme d'Etat» où la porte-parole du PIR étale son ignorance historique. Elle ignore certainement que, en 1838, «*Dans son Mémoire sur notre établissement dans la province d'Oran par suite de la paix, le maréchal Bugeaud préconisa l'expulsion des Juifs de toutes les villes avant de demander qu'on les chasse totalement du pays*» (C. Zytnecki, 2011). Même si les gouvernements français ne suivirent pas ses conseils, cette position d'un des premiers colonisateurs influents de l'Algérie montre que la classe dominante hexagonale était loin d'être unanimement favorable aux Juifs. D'ailleurs, cette haine des Juifs fut partagée par une bonne partie des pieds noirs, de droite et de gauche ; cela se manifesta dans le violent climat antisémite qui marqua la société coloniale algérienne entre 1870 et 1900, d'où l'élection de députés antisémites comme Drumont, et aussi durant les années 1930, comme en témoignent les succès électoraux du Parti populaire français de Doriot, organisation fascisante, en Algérie ; le pogrom de Constantine en 1934 et le fait qu'en 1937 le maire de Siddi Bel Abbès essaya de rayer les Juifs des listes électorales de la ville (cf. l'article de Laurent Joly, 2007).

9. «*Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger*», selon le Comité de France pour Yad Vashem.

Rappelons aussi que De Gaulle n'évoqua jamais le sort des Juifs lors de ses interventions à la radio anglaise durant la guerre et qu'il hésita quelques mois avant de rétablir les Juifs d'Algérie dans la nationalité française puisqu'ils en avaient été privés par Vichy dès 1940.

Loin d'exprimer une empathie particulière à l'égard des Juifs, l'État français (dirigé dès 1944 par les gaullistes, **les communistes, les socialistes** et les démocrates-chrétiens du MRP) refuse de considérer les Juifs comme des «*déportés raciaux*¹⁰» (expression de l'époque). Cette distinction juridique entre les «*déportés et internés de la Résistance*» et les «*déportés et internés politiques*» (catégorie qui incluait les otages, les raflés et les Juifs) a des conséquences matérielles très concrètes et qui n'ont rien de «*philosémite*» puisque la pension des premiers est liée à la pension des seconds (donc des Juifs). Pour la gauche comme la droite, mais aussi pour les institutions juives d'après-guerre (CRIF et Consistoire), les Juifs avaient tous été déportés en raison de leur antifascisme ou de leur patriotisme. La composante raciale essentielle du nazisme fut **délibérément ignorée** par calcul politique et incompréhension théorique de l'antisémitisme¹¹.

En septembre 1944, rien qu'à Paris 30 000 Juifs croupissent dans une misère noire et assistés par les organisations communautaires.

Même par rapport aux dix mille enfants juifs orphelins après le judéocide, l'État français, en l'occurrence l'Assistance publique, traîne les pieds pour répondre aux démarches des survivants, ou des parents éloignés qui veulent légitimement les récupérer. L'Église catholique (qui, à part **quatre** évêques français, resta **muette** lors de l'adoption du premier Statut des Juifs en octobre 1940) ne fait pas mieux que l'État, puisqu'elle essaie parfois de garder les enfants qu'elle a cachés et parfois baptisés, sans l'accord des parents. Elle procède encore à des baptêmes en 1948, soit trois ans après la fin de la guerre, et elle cache certains enfants dans des couvents jusqu'en 1953, comme le montre l'affaire Finaly¹² mais aussi bien d'autres.

10. Malgré ce que prétend un historien ratichon (croyant) comme François Azouvi (2012). Il cite en effet, à l'appui de sa thèse, le texte d'un stalinien de l'époque qui souhaitait effacer cette différence juridique entre les diverses catégories de déportés, différence qui conduisait à ce que les déportés juifs survivants reçoivent une allocation **trois fois inférieure** à celle des déportés résistants ! Cette disposition ne fut abrogée qu'en janvier 1974 !!!!

11. F. Azouvi (2012) dépense beaucoup d'énergie pour démontrer que les intellectuels catholiques, protestants, voire simplement de gauche (David Rousset, Jean-Paul Sartre) auraient compris la portée politique et éthique du judéocide dans l'immédiat après-guerre, à grand renfort de citations de textes écrits dans les dix années suivant la Libération. Cette abondance de citations évite cependant de poser le seul problème important : la portée réelle de ces essais et de ces articles qui n'ont guère modelé la conscience des Français, ou même des sympathisants et militants de gauche... Et encore moins de l'Église catholique qui attendit 1964 pour reconnaître que le peuple juif n'était pas un peuple déicide et retirer de la liturgie des prières antijuives. Ce qui n'empêcha des missels latino-américains de colporter ces interprétations racistes encore dans les années 2000. Et l'on attend toujours que l'Église reconnaisse les conséquences de sa collaboration avec tous les régimes fascistes européens.

12. Deux enfants (Robert et Gérald Finaly, âgés de 2 et 3 ans) sont confiés par leurs parents à une institution catholique en 1943. Leurs parents sont assassinés en déportation et, lorsque leur tante veut les récupérer, la procédure dure huit ans. En effet, avec l'aide de l'Église catholique, leur nourrice les cache dans différents endroits, allant jusqu'à les envoyer en Espagne pour qu'ils échappent à la justice.

Ce sont des associations privées – staliniennes, sionistes et juives-religieuses – qui mènent l’essentiel du travail à la fois en direction des enfants juifs orphelins, mais aussi des jeunes qui ont été déportés et des quelques survivants du judéocide qui reviennent en France. Il faut souligner le travail des Éclaireurs israélites de France pendant la guerre, dès 1940, qui menèrent aussi une résistance armée¹³, et qui après la Libération se démenèrent pour retrouver les enfants cachés et soutenir moralement ainsi que financièrement les enfants nés en déportation, ou revenus de déportation.

Non seulement il n’y a pas la moindre trace de «philosémitisme» dans les politiques de l’État français et de l’Église catholique au lendemain de la Libération, mais on n’en trouve pas davantage dans la population française ! C’est ainsi que sont organisés, en toute impunité, des meetings antisémites de tous ceux qui ont profité de l’«aryanisation» (c’est-à-dire de l’expropriation des entreprises, des commerces, des boutiques, des maisons et des appartements appartenant à des Juifs). Dès le 10 octobre 1945, l’Association des locataires de bonne foi (*sic*) et l’Association pour la défense des foyers français (*re-sic*) manifestent pour qu’il n’y ait pas plus de 10% d’étrangers chez les commerçants, que leur nom figure en grosses lettres sur la porte de leur magasin, et qu’ils ne puissent pas franciser leur patronyme !

Durant le procès Pétain en 1945, procès mené par un État français prétendument «philosémitique» selon certains ignorants de gauche et d’extrême gauche, **personne** ne dénonce l’argumentation mensongère de Jacques Isorni, son avocat, argumentation selon laquelle Pétain aurait «protégé les Juifs». **Personne** ne souligne que les lois de Vichy ont été **encore plus strictes** que les lois nazies sur la définition de la judéité et que Vichy a proposé de déporter aussi les enfants pour ne pas «séparer les familles» (?!), ce que les nazis ne voulaient pas au départ.

L’acte d’accusation au procès contre Pétain en 1945 ne contient même pas le mot «juifs», seulement un euphémisme : «*certaines catégories de populations*». Pétain est accusé d’avoir «porté atteinte à l’unité de la nation» ainsi qu’à la liberté des Français» et à «l’égalité entre ces derniers».

«*Le mythe gaulliste d’un régime né de la défaite et étranger au génie national a sécrété très tôt une version non moins mythique d’un gouvernement faisant écran à la barbarie nazie. La justice a constamment oscillé entre ces deux mythes, cherchant à juger ce qui relevait de la trahison sans percevoir, ou vouloir percevoir, ce que la persécution des Juifs avait de spécifique.*» (K. Hazan, 1995.)

Pour donner quelques exemples très concrets de l’absence totale de philosémitisme :

– Darquier de Pellepoix (1897-1980), nommé à la tête du Commissariat aux Questions juives en 1942 pour remplacer Xavier Vallat, avec le soutien des nazis, est condamné à mort par contumace en décembre 1947. Il vit tranquillement en exil en Espagne pendant des décennies sans que ses biens ne soient jamais mis sous séquestre et sans que la France ne réclame jamais son extradition à l’Espagne franquiste.

– Les Juifs ne sont pratiquement jamais appelés comme témoins à charge dans les procès.

– Comme l’indique Katy Hazan (1995), sur le plan judiciaire et pénal, «*La collaboration est plus grave que l’antisémitisme. De plus se réclamer d’un antisémitisme proprement français est une ligne de défense utile si l’on peut prouver son patriotisme : c’est ce qui ressort des procès de Maurras et Vallat*».

13. Cf. <http://www.juifs-en-resistance.memorialdelashoah.org/la-resistance-juive/les-mouvements/les-eclaireurs-isra%C3%A9lites-de-france.htm>

Xavier Vallat ne passe que deux ans en prison pour avoir «seulement» «*mis à exécution (un) programme qui tendait à rejeter les israélites français hors de la communauté française*» et continue à écrire des articles antisémites dans *Aspects de la France*.

Quant à Charles Maurras, il meurt quelques mois après être sorti de prison en 1952, mais ses collègues de l'Académie française refusent de le radier de leurs rangs – décision qui en dit long sur le prétendu «philosémitisme» des intellectuels français.

A l'exception notable de Sartre¹⁴ et Camus, on ne trouve guère de «philosémites» chez les intellectuels, même de gauche. Chez les catholiques, des écrivains comme Daniel Rops¹⁵ ou des philosophes catholiques comme Gabriel Marcel continuent à perpétuer le mythe du «peuple déicide» et de «l'arrogance» supposée des Juifs. (Cela ne les empêche d'ailleurs pas de se livrer à de répugnantes déclarations d'amour chrétien aux Juifs et d'étaler leurs sentiments de culpabilité face à l'extermination pendant la seconde guerre mondiale. Cf. F. Azouvi, 2012, qui prend au sérieux leurs déclarations a posteriori.)

Gabriel Marcel publie dans *Témoignage chrétien* un article en novembre 1944 où il affirme : «*Je pense qu'il appartient au pouvoir central et aux corps professionnels d'opposer, dans l'intérêt des Français, et tout spécialement des israélites français, une certaine digue à une volonté d'empiètement des juifs qui n'est que trop manifeste.*» Et l'hebdomadaire chrétien de gauche refuse de publier une lettre critiquant ce texte antisémite.

A l'extrême droite, les militants reprennent le combat interrompu par quelques condamnations à mort et surtout des condamnations à vie amnistiées en 1950 et 1951. Rappelons que 47 000 collaborateurs ont affaire à la justice et sont condamnés à l'indignité nationale. Au niveau idéologique, les fascistes entament une offensive particulièrement agressive et la justice française, «philosémite» si l'on en croit les Indigènes de la République et les ignorants, les laisse déverser leur propagande raciste sans qu'ils rencontrent le moindre problème.

Tous les fascistes (avec des variantes) veulent réécrire l'histoire, surtout la leur, car leurs crimes passés les disqualifient dans les sociétés démocratiques-parlementaires actuelles. Dans cette réécriture (indispensable pour eux) de l'histoire, ils sont obligés de consacrer beaucoup d'efforts à revisiter celle de la seconde guerre mondiale. Cette entreprise démarre grâce aux efforts de deux prétendus «révisionnistes»¹⁶ : le fasciste Maurice Bardèche qui publie *Nuremberg ou la Terre*

14. Dès 1944, Sartre note très justement : «*La France entière se réjouit ou fraternise dans les rues, les luttes sociales semblent provisoirement oubliées ; les journaux consacrent des colonnes entières aux prisonniers de guerre, aux déportés. Va-t-on parler des Juifs ? Va-t-on saluer le retour parmi nous des rescapés, va-t-on donner une pensée à ceux qui sont morts dans les chambres à gaz [...] ? Pas un mot. Pas une ligne dans les quotidiens, c'est qu'il ne faut pas irriter les antisémites. Plus que jamais la France a besoin d'union.*»

15. Dans son best-seller *Jésus en son temps* (1945), Daniel Rops écrit : «*Le visage d'Israël persécuté emplit l'histoire, mais il ne peut faire oublier cet autre visage, sali de sang et de crachats, et dont la foule juive, elle, n'a pas pitié [...]. Il n'appartient peut-être pas à la charité chrétienne de faire que l'horreur du pogrom ne compense, dans l'équilibre secret des volontés divines, l'insoutenable horreur de la crucifixion.*»

16. Reconnaissons que le Führer leur avait déjà considérablement facilité le travail : «*D'abord par le secret qui entoure la Solution finale (Hitler et les responsables nazis avaient pris soin, pour que le secret du génocide soit bien gardé, de détruire toute trace du crime – d'un point de vue administratif,*

promise» en octobre 1948 ; et le pacifiste, socialiste et libertaire Paul Rassinier qui publie *Le mensonge d'Ulysse* en 1950.

Le combat politique antisémite se poursuit dans une multitude de publications *Aspects de la France, Rivarol, Défense de l'Occident*, combat qui se déroule à mots plus ou moins couverts mais qui entonne dès la fin des années 1940 la sinistre chanson du négationnisme.

Lorsqu'un mouvement de masse apparaît chez les petits commerçants et les artisans, à partir de 1953, le mouvement « poujadiste » prend une tonalité antisémite, non pas parce que les fascistes et les nostalgiques l'auraient infiltré (n'oublions pas qu'au départ, de novembre 1953 à novembre 1954, ce mouvement fut **courtisé et soutenu**¹⁷ **par le PCF**) mais parce qu'il existe un antisémitisme endémique en France, en particulier dans la petite bourgeoisie traditionnelle. Les chefs poujadistes dénoncent fréquemment dans leurs réunions les «*magnats juifs de la finance anonyme*» et les «*potentats israélites des grands magasins qui veulent la ruine du petit commerce*».

* LA GAUCHE, LE PCF ET LES JUIFS

«*L'antisémitisme, forme extrême du chauvinisme racial, est le reliquat le plus dangereux du cannibalisme*» ; «*L'antisémitisme est utile aux classes régnautes comme paratonnerre pour détourner du capitalisme la colère et l'indignation des travailleurs*» : ces deux citations de Joseph Staline délimitent les deux dimensions de la position du PCF avant, pendant et après la seconde guerre mondiale. Le Parti communiste est foncièrement hostile à l'antisémitisme et, en même temps, il ne le considère que comme une diversion¹⁸, un phénomène mineur, secondaire dans la lutte de classe. Ses priorités sont, d'un côté, la défense inconditionnelle de la prétendue « patrie du socialisme » (d'où ses mensonges sur la situation idyllique des Juifs en URSS et sa défense inconditionnelle des procès antisémites dans les pays du camp «socialiste») ; et de l'autre, la volonté d'apparaître comme un parti 100% français (d'où le peu d'importance accordée aux lois antisémites sous Vichy, à la dimension

ou en faisant sauter les chambres à gaz avant l'arrivée des Alliés, une fois la guerre perdue)» (M. Prazan, 2005). Et le régime de Vichy a, lui aussi, apporté sa contribution préalable au négationnisme en présentant les Alliés comme les pires criminels. Les négationnistes de droite et de gauche n'eurent plus qu'à suivre leur exemple.

17. «*Les communistes ont initialement soutenu le mouvement avec l'idée que celui-ci leur permettrait de prendre en sous-main le contrôle sur d'autres couches sociales qui se refusent à eux. Le PCF a des arrière-pensées. Mais l'orientation droitiste du chef national éloigne les communistes: Pierre Poujade, formé à l'école de l'Action française puis à celle du PPF (Parti populaire français) de Jacques Doriot, reprend certains refrains de ses ancêtres idéologiques. Il en vient même à appeler à tuer Pierre Mendès-France (qu'il considère comme le symbole du traître à la République notamment pour son abandon de l'Indochine) comme, autrefois, Charles Maurras demandait à ce que l'on fusille Léon Blum. Sur le terrain, la rupture avec le PCF devient virulente : des purges se produisent au sein de l'UDCA et, particulièrement, au sein du Bureau départemental de la Haute-Garonne dont les cadres communistes se font expulser. En 1954 les poujadistes empêchent bruyamment l'orateur Waldeck-Rochet de tenir discours.*» Cf. <https://www.philisto.fr/article-68-poujadisme-de-l-etincelle-declin-1953-1958.html>.

18. Selon A. Kriegel (1984) : «*Or, à diversion, diversion et demie : si l'antisémitisme n'est qu'une diversion, la lutte contre l'antisémitisme peut l'être aussi.*»

spécifique du judéocide et au pourcentage très élevé de communistes juifs – souvent étrangers – fusillés comme résistants).

Le PCF minimise la participation des Juifs à la Résistance française¹⁹ et incite les communistes juifs étrangers à revenir dans leur pays d'origine car les stalinien est-européens manquent de cadres (pour un certain nombre d'entre eux, ce conseil aura des conséquences tragiques quand commenceront, dès 1949, les campagnes contre le «cosmopolitisme» et le «sionisme» et qu'ils seront accusés d'être des espions, uniquement en raison de leurs origines juives). En effet, au lendemain de la Libération, le PCF veut apparaître comme un parti français à 100% et tient compte des préjugés antisémites qui existent dans la population française.

Raison pour laquelle, il gomme aussi les noms des militants communistes juifs assassinés sous l'Occupation : le casquettier Abraham Trzebucki²⁰, guillotiné le 28 août 1941 avec André Bréchet²¹ et Jean Bastard²² ; le secrétaire de la section juive des ouvriers boulangers de la Seine, Wolf Burstin²³ fusillé aux côtés de Gabriel Péri²⁴.

Lors d'une émission à Radio Moscou le 19 août 1944, c'est ce même état d'esprit qui incite Maurice Thorez, à lire une liste de 168 déportés français décédés dans les camps et à ajouter : *«Français, Françaises, vous avez entendu les 168 noms. Noms qui sentent le vieux terroir français. Noms de Bretons et d'Alsaciens, noms de Flamands et de Corses, noms de Normands et de Provençaux. Noms de Français.»* Idem en octobre 1944 où il dénonce les *«fours où les Allemands cruels et féroces brûlèrent des centaines de milliers d'hommes de femmes et d'enfants»*, sans jamais

19. Selon R. Poznanski (2004), en mai 1945, dans un rapport de 215 pages rédigé par le Comité central pour le dixième congrès national du PCF, on ne trouve pas une seule référence à la résistance communiste juive. Bien sûr, l'UJRE (pro-«communiste») célèbre ses combats mais fait totalement l'impasse sur la lutte antinazie des autres courants, notamment les sionistes et les bundistes. De plus, le principal responsable du Comité d'action militaire du Conseil national de la Résistance, un militant du PC, n'est connu et n'est passé à la postérité que sous son pseudonyme, Pierre Villon, et non sous son vrai nom : Roger Guinsburger. Tout comme Raymond et Lucie Samuel se feront connaître après-guerre sous le nom de «Aubrac»... un choix qui exprime la volonté de paraître « français » à tout prix.

20. **Abraham (Abram) Trezucki** (1884-1941) : ouvrier polonais émigré en France après avoir travaillé dans les mines de sel comme détenu de l'armée allemande durant la première guerre mondiale, membre de Solidarité, guillotiné le 29 août 1941.

21. **André Bréchet** (1900-1941) : il commence à travailler à l'âge de 14 ans, devient vérificateur de compteurs à la Compagnie parisienne des distributeurs d'électricité ; militant syndicaliste, il adhère au PC en 1935 dont il devient un petit cadre du Parti ; adjoint de Rol-Tanguy, il participe à la Résistance, et est notamment chargé de l'impression et de la diffusion des publications clandestines.

22. **Jean Bastard** (1896-1941) : après quelques séjours en prison et démêlés avec la justice pour des raisons n'ayant rien de politique, Bastard est embauché chez Panhard en 1938 comme monteur. En 1940, il sympathise avec le PC, tape, ronéote et diffuse des tracts. Arrêté, il est condamné à deux ans de prison puis condamné à mort par la Section spéciale de Vichy.

23. **Wolf (Welvel) Burstin** (1889-1941) : ouvrier polonais, expulsé une fois de France pour ses activités syndicales et politiques, fusillé comme otage le 15 décembre 1941.

24. **Gabriel Péri** (1902-1941) : journaliste et permanent du PCF, député en 1932, arrêté comme résistant et exécuté comme otage au Mont Valérien le 15 décembre 1941.

mentionner les Juifs, mais en mentionnant le massacre «des Polonais, des Russes, des Ukrainiens, des Français et des Belges» !

Le PCF n'est bien sûr pas un parti antisémite mais il reprend des **stéréotypes judéophobes** dans sa presse et ses interventions publiques dès que l'URSS change son fusil d'épaule après avoir misé sur Israël au Moyen-Orient entre 1947 et 1950. En effet, au cours d'un meeting au Vel' d'Hiv, le 21 mai 1948, Florimond Bonte s'écrie d'abord : «*Au nouvel État juif, surgi au milieu des plus pénibles souffrances de l'enfancement et au cours des combats héroïques des meilleurs fils d'Israël, j'apporte ici le chaleureux salut de bienvenue du Parti communiste français, toujours solidaire des combattants de la liberté, de la démocratie et de l'indépendance.*» Et le Parti communiste ainsi que la SFIO font voter à l'Assemblée nationale une motion de soutien à la nouvelle république israélienne. Mieux, *L'Humanité* du 30/31 mai 1948 affirme que l'exode des réfugiés palestiniens fut «*le résultat d'une formidable pression organisée par certains milieux arabes*» !

Mais lorsque, pour l'URSS, tout Juif devient un «sioniste» en puissance, le PCF approuve les procès truqués dans les pays de l'Est et ne décèle pas la moindre trace d'antisémitisme dans les années 1949/1956. Bien au contraire, il mobilise des intellectuels juifs pour signer des articles prosoviétiques et demande même à des médecins communistes juifs de soutenir le procès bidon des «blouses blanches» en URSS.

«*Madeleine Braun, député communiste et vice-présidente de l'Assemblée nationale, ainsi que de nombreux survivants de la Résistance juive sont alors directement mis à l'écart. Pendant plusieurs mois, le PCF va privilégier l'action contre le sionisme*» (B. Philippe, 1997).

Dans *La Nouvelle Critique* de mars 1953, Georges Cogniot n'hésite pas à écrire : «*C'est un fait que les grandes banques américaines, Dillon, Read and Co, Kuhn et Loeb, Lehman Brothers, auxquelles le mouvement sioniste a toujours été lié, ont favorisé l'arrivée de Hitler au pouvoir. Détail curieux : la rencontre décisive de Von Papen et de Hitler a eu lieu chez le baron Kurt von Schroeder, directeur de la banque Stein, qui était la correspondante des maisons américaines Lévy, Salomon, Oppenheim and Co et liée au mouvement sioniste.*»

Un grand meeting est organisé à Paris pour «*soutenir la position soviétique à propos du complot des médecins. Les organisateurs veillèrent à placer un nombre suffisant de juifs parmi les orateurs à la tribune. Le principal intervenant fut Annie Kriegel qui devint plus tard une fervente anticomuniste et prosioniste [...]. Le message des orateurs était effrayant. Beaucoup d'entre eux expliquèrent qu'il était normal de soupçonner des médecins d'empoisonner le peuple : il suffisait de penser au rôle de Mengele à Auschwitz. [...] Un médecin juif [...] témoigna que l'accusation n'était pas absurde. Il souligna les agissements néfastes des médecins allemands pendant la seconde guerre mondiale, et affirma qu'on ne pouvait pas exclure que des Juifs ou des sionistes aient décidé d'empoisonner des personnalités soviétiques*» (S. Epstein, 2003).

Le MRAP et l'Union des sociétés juives de France (tous deux contrôlés par le PCF) participent à cette campagne ignoble.

Le PCF se sert très habilement du procès contre Julius et Ethel Rosenberg aux Etats-Unis (arrêtés en 1950 et exécutés pour espionnage en faveur de l'URSS en 1953) pour tenter de prouver que le véritable antisémitisme frappait en Amérique, et pas dans la «patrie du socialisme» ou les «démocraties populaires».

Sur le plan intérieur, le PCF n'emploie pas l'antisémitisme comme une arme constante contre Mendès-France en 1954-1955, contrairement aux poujadistes et à l'extrême droite, mais on note un certain nombre de dérapages inquiétants chez les dirigeants «communistes» français.

Les années 1953-1956 sont marquées par deux événements importants :

– **l'essor du poujadisme**, dont les candidats remportent 11% des voix en janvier 1956. Poujade qui déclare le 18 janvier 1956 : «*A certains d'entre eux – les ministres juifs – je peux dire : Cela fait combien de temps que tu es dans la maison ?*» Lors d'un meeting au Vel' d'Hiv, le même jour, un lieutenant de Poujade, P. Cheullet, s'exclame : «*Nos gouvernants sont au service de puissances économiques plus ou moins apatrides*» tandis qu'un autre salopard (Dupont) déclare : «*Les dégonflés, c'est Mendès-France, Edgar Faure et compagnie, tous ceux qui n'osent pas porter leur nom de baptême*» ;

– et le **début de la lutte armée de libération nationale en Algérie**. Les Juifs d'Algérie sont coincés entre le mépris et la haine des colons pour eux et l'hostilité d'une partie des Arabes à leur égard. Ils pensent être en mesure de ne pas choisir entre l'impérialisme français, le FLN et l'OAS²⁵, et souhaitent rester «neutres».

C'est dans ce contexte qu'a lieu la PREMIERE VAGUE INTERNATIONALE D'ANTISEMITISME en Occident qui sévit pendant quatre mois, de décembre 1959 à mars 1960.

Selon Simon Epstein, chaque vague antisémite s'adapte aux conditions sociales de son époque. Edouard Drumont a su utiliser à fond l'expansion de la presse écrite avec l'invention des rotatives et les lois sur la liberté d'expression garantie par les lois de 1881. Aujourd'hui, les fascistes savent très bien utiliser Internet et les réseaux sociaux pour répandre leur propagande raciste et antisémite.

Simon Epstein souligne que chaque vague antisémite ne correspond pas à une simple augmentation légère des actes racistes contre toutes les minorités ; elle est toujours deux, trois ou quatre fois supérieure. D'après cet historien, il reste de nombreux éléments à approfondir, notamment le rapport entre violence sociale générale et actes antijuifs, et la relation entre crises économiques et antisémitisme. Pour lui, ce rapport est assez convaincant au XIX^e et durant la première moitié du XX^e siècle, mais moins depuis 1945.

Cette première vague de violence antisémite de 1959/1960 affecte tout le monde occidental, de l'Argentine aux Etats-Unis, en passant par l'Europe et elle concerne plus de 400 localités. Epstein recense 2500 «incidents» dans le cadre de ce que l'on appelle l'«épidémie des croix gammées». Cela va d'attaques contre des synagogues à des profanations de cimetières juifs, en passant par des graffiti, des lettres de menaces et des agressions physiques. Toutes sortes d'explications sont avancées, : certains évoquent de supposées provocation du Mossad» (José Bové²⁶ n'a rien inventé !) ou des États

25. Selon L. Valensi (2016), la plupart des Juifs d'Algérie restèrent neutres dans un premier temps, «*puis ils se rangèrent plus nettement contre le FLN avec la multiplication des attentats qui les prenaient pour cibles entre 1960 et 1962. Au moment où les accords d'Évian [en mars 1962] annoncent l'écroulement du monde colonial, plusieurs dizaines rejoindront même l'OAS et participeront à sa politique de la terre brûlée (bien que l'OAS ait à son tour pris pour cibles des juifs libéraux ou socialistes, et bien qu'elle ait compté des antisémites parmi ses membres*».

26. Lui qui déclara au journaliste Thomas Hoffnung : «*Il faut se demander à qui profite le crime. Je dénonce tous les actes visant des lieux de culte. Mais je crois que le gouvernement israélien et ses services secrets ont intérêt à créer une certaine psychose, à faire croire qu'un climat antisémite s'est installé en France pour mieux détourner les regards*» (Libération, 3 avril 2002).

arabes en passant par des complots soviétiques ou néonazis, mais les flics découvrent qu'il s'agit de **jeunes, voire d'adolescents, qui agissent de leur propre initiative, par petits groupes et de façon spontanée sans aucun lien organisationnel avec des groupes fascistes.**

*** La situation des Juifs au Maghreb après-guerre**

Au Maghreb, dans l'après-guerre, la situation change progressivement pour les Juifs, de façon différente selon les pays. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de 450 000 à 500 000 Juifs vivent en Afrique du Nord. Selon André Chouraqui (1998), en 1951, il y en avait 140 000 en Algérie ; 105 000 en Tunisie et 225 000 au Maroc.

Les communautés juives au Maghreb se caractérisent par une natalité importante qui diminue au fur et à mesure qu'elles «s'occidentalisent» ; une pratique religieuse intense ; la persistance de nombreuses superstitions (pour les populations juives du Maroc, par exemple, «*la maladie n'a pas de cause naturelle*» ; «*les épidémies sont provoquées par les impuretés féminines, l'impudeur, les adultères, la prostitution, la violation du shabbat et des pratiques religieuses*», selon A. Chouraqui, 1998) ; une très forte présence dans les villes mais aussi, au Maroc, «*une minorité rurale non négligeable*» ce qui situait la population juive marocaine «*encore une fois entre l'élément européen, presque exclusivement citadin, et l'élément musulman, plus spécialement rural*» (*idem*) ; et une croissance des mariages dits «mixtes» (entre personnes de religion juive et conjoints non juifs). Les organisations humanitaires juives en Tunisie et au Maroc essaient de venir au secours des plus pauvres : en organisant «*un service de distribution de secours en espèces aux veuves, aux vieillards, aux familles nécessiteuses*» ; en finançant «*des garderies d'enfants, des cuisines populaires, des œuvres d'habillement, de protection de la jeune fille*», etc. (*idem*). Mais elles ne peuvent supprimer la misère quand celle-ci frappe 25% de la population comme c'est le cas à Gabès (Tunisie) dans les années 1950. Autre problème dans les grandes villes, la prostitution clandestine pratiquée par les «*jeunes salariées, insuffisamment payées*» qui cherchent «*un complément de ressources nécessaire pour faire vivre leur famille*» (*idem*). Malgré ces conditions de vie très difficiles pour les Juifs du Maghreb à cette époque, on relève très peu, voire pas du tout, de crimes de sang, mais surtout des condamnations pour vol et alcoolisme. A. Chouraqui (1998) nous propose une explication conforme à ses convictions religieuses et politiques très «modérées», mais qu'il vaut la peine de citer : «*Aussi, dans ce monde cohérent malgré sa misère, il s'agissait moins de se révolter contre l'incompréhensible et l'injuste, que de lui échapper à force de travail et de persévérance, de prière et de soumission à la volonté du Dieu d'Israël.*»

En **Algérie**, les accord d'Évian, signés en mars 1962, reconnaissent les Juifs comme «Européens», et donc, pour l'écrasante majorité d'entre eux, s'ils choisissent de venir vivre en France, ils ont la nationalité française et bénéficient d'un certain nombre d'aides sociales en arrivant dans l'Hexagone, sans compter l'aide des organisations juives. En 1953, on compte environ de 130 000 à 140 000 Juifs, concentrés surtout dans trois villes : Alger (30 000), Oran (30 000) et Constantine (14 000).

Selon L. Valensi (2016) *«A la fin de la période coloniale, plus de la moitié de la population juive avait poursuivi des études au-delà du primaire. [...] La génération scolarisée entre les deux guerres accéda au secondaire et quelquefois au supérieur ; le mouvement s'amplifia après la Seconde Guerre mondiale. [...] l'école ouvrait la voie à des métiers nouveaux. Les juifs purent laisser derrière eux la boutique et l'atelier pour s'employer dans les bureaux, la fonction publique, les professions libérales»*. Cette évolution sociale aura des conséquences quand l'exil des Juifs commencera dans les années 1950, pour s'accélérer dans les deux dernières années précédant l'indépendance.

En **Tunisie**, la situation du point de vue de la nationalité française des Juifs locaux est différente, puisque, selon le recensement de 1941, il y a alors *«68 268 juifs de nationalité tunisienne, 16 496 de nationalité française, 3 208 de nationalité italienne et 668 de nationalité britannique»* (R. Ayoun). L'essentiel des Juifs (42 000) vivent à Tunis et dans sa banlieue. Mais on constate là aussi un fossé grandissant entre «Juifs» et «musulmans», même s'il est moins prononcé au départ qu'en Algérie.

«Après la seconde guerre mondiale, la communauté juive de Tunisie connut dans son ensemble un rapide essor intellectuel, économique et social. Ils furent plus scolarisés que les Musulmans. En 1946, 59 % de la population juive de Tunisie vivaient à Tunis, et, en 1956, 67 %. Dans la ville de Tunis, il y avait deux groupes : le premier groupe était constitué par les habitants de la hara, c'est-à-dire ceux qui vivaient dans le ghetto traditionnel. Le deuxième groupe était celui des habitants des quartiers européens, où s'installaient la riche bourgeoisie et la classe moyenne. Dans l'évolution d'une famille, le passage de la hara à la ville européenne était une étape importante qui s'accompagnait souvent d'une certaine rupture avec le mode de vie traditionnel.» (R. Ayoun, 2006.)

Après-guerre, la communauté juive est très active, comme en témoignent ses tribunaux rabbiniques qui règlent de nombreux litiges, la bonne santé financière des institutions communautaires et même sa représentation au Grand Conseil de la Tunisie, organisme consultatif essentiellement chargé d'examiner le budget de l'État, mais dépourvu de tout pouvoir politique ou constitutionnel.

«En 1956, la Tunisie devint indépendante. La Constitution tunisienne de 1959 proclame la liberté de conscience et le libre exercice de la religion. Mais en même temps, la Tunisie s'engagea dans la voie de l'arabisation. À la suite du programme de tunisification, le tribunal rabbinique fut dissous comme d'autres tribunaux religieux. Ainsi, les Juifs n'ont plus eu une juridiction propre en matière de statut personnel, mais ils durent s'adresser aux tribunaux civils tunisiens. À la suite des événements de Bizerte²⁷ de 1961, il y eut un massif départ des Juifs de Tunisie. La tension entre Israël et ses voisins eut aussi des répercussions sur le mouvement d'émigration. Le mouvement d'émigration de la population juive est lié, d'une part, à l'évolution économique de la Tunisie, d'autre part, aux aléas des relations franco-tunisiennes.» (R. Ayoun, 2006.)

Au **Maroc**, on se trouve devant une situation particulière, même si la conclusion finale (l'exil) est la même. Il s'agit de la communauté la plus importante des trois colonies françaises en 1951 : 220 000 personnes soit 2,3 % de la population marocaine totale.

«L'occidentalisation du judaïsme marocain fut plus rapide et moins profonde que celle des Juifs d'Algérie et de Tunisie. Quelles en sont les raisons ? Le protectorat français n'a duré que quarante-quatre ans au Maroc. La soumission des tribus y a été lente et les deux guerres mondiales ont ralenti l'activité colonisatrice de la France. Les migrations internes et, par la suite, l'émigration furent un facteur important dans l'évolution du judaïsme marocain. En 1951, la population rurale représentait encore 10 % de la population juive. En 1960, cette population représentait 5 %. Avec l'essor économique du Maroc sous le Protectorat français, une classe moyenne aisée s'est peu à peu

27. La France tenant à garder sa base militaire à Bizerte le plus longtemps possible, soit jusqu'en octobre 1963, comment en témoignent les manœuvres dilatoires du général de Gaulle jusqu'au dernier jour.

constituée élargissant la classe des notables traditionnels. Avec la première génération mais surtout avec la seconde, cette bourgeoisie a profité largement du réseau scolaire de l'Alliance israélite universelle et des écoles ouvertes par l'administration du Protectorat.

Cependant la scolarisation des masses restait lente : en 1960 : 43,2 % de la population était analphabète si l'on ne tient pas compte de la lecture de l'hébreu, mais 81,9 % des enfants âgés de 10 à 14 ans étaient alphabétisés, de même 75,1 % des adolescents de 15 à 19 ans et 62,6 % des adultes de 20 à 29 ans. Parmi les Juifs âgés de plus de 60 ans, 23,7 % étaient alphabétisés en une autre langue que l'hébreu. L'avance en matière de scolarisation de la population juive par rapport à la population musulmane fut la principale cause d'un certain essor économique et social de la communauté juive dans les années qui suivirent l'indépendance du Maroc. Après le départ des fonctionnaires français, les postes furent pour la plupart occupés par des employés juifs. Cette ascension dans l'échelle sociale s'accompagna d'un éclatement des mellahs. L'installation des Juifs dans les appartements restés vides dans les quartiers européens, après le départ des Français marque un pas important vers la modernisation.

Le statut du Juif marocain, sur le plan de la nationalité, n'avait subi aucun changement sous le Protectorat français. Il était dominé par le principe "d'allégeance perpétuelle" au Sultan, défini en 1880 par la convention de Madrid, confirmé par le traité d'Algésiras en 1906 et par les dispositions du Protectorat en 1912, c'est-à-dire qu'aucun sujet marocain ne pouvait changer de nationalité tant qu'il demeurait sur le sol marocain. S'il avait acquis une nouvelle nationalité à l'étranger et s'il revenait au Maroc, il redevenait automatiquement marocain.» (R. Ayoun, 2006.)

La colonisation française influence non seulement le statut social et religieux des Juifs mais elle a également des conséquences familiales et psychologiques, qui apparaîtront dans les années 1960, en exil :

«Ainsi, l'occidentalisation des Juifs marocains est fonction de la durée de la présence française et du degré de pénétration des agents de la modernisation dans les territoires soumis à l'administration française. L'influence culturelle du colonisateur français était surtout sensible sur le littoral et dans les plaines septentrionales. La vie à l'occidentale présentait au Juif d'Afrique du Nord un idéal de progrès technique, de confort, de bien-être, de richesse et de savoir. La France apportait au Juif d'Afrique du Nord la libération du statut de dhimmi, la possibilité de rejeter un ensemble de coutumes, de traditions et de modes de vie qui avaient rendu l'individu partie intégrante du groupe.

La contrepartie de cet effort d'assimilation à l'Occident était une certaine rupture avec l'héritage du passé. À l'école française, le Juif commença à se laïciser. Les structures familiales se transformèrent. L'autorité du chef de famille fut moins respectée ; cependant sur le plan sentimental, la famille juive nord-africaine demeure encore une famille unie.

En Afrique du Nord, on ne pouvait vraiment encore parler de dislocation du milieu familial. Cependant il existait des tensions et des heurts fréquents entre les générations» (R. Ayoun, 2006.)

*** JUIFS ET MAGHREBINS**

En dehors de la grève des dockers maghrébins survenue en juin 1948, il faut signaler l'apparition dès 1944, d'un thème antisioniste qui deviendra très populaire plus tard, même si les immigrés d'Afrique du Nord sont peu politisés dans l'immédiat après-guerre. C'est ainsi qu'en octobre 1944, entre 200 à 300 manifestants maghrébins («musulmans» selon Maud S. Mandel) protestent contre la tenue d'un meeting de l'Organisation sioniste de France. Et leur tract affirme : «ces gens qui ont horriblement souffert des déportations et des expropriations forcées ont brutalement changé de

visage ; de persécutés, ils sont devenus persécuteurs²⁸, déportant et expropriant à une très grande échelle, un peuple innocent et pacifique» ; pour ces manifestants la «Palestine est la partie la plus belle et la plus sacrée de leur patrie et ils sont prêts à la défendre contre tous les efforts des impérialistes, quelle que soit leur origine²⁹».

Si la Brigade nord-africaine, créée en 1925 pour fliquer les immigrés, fut dissoute à la Libération, le militantisme des groupes nationalistes dans l'immigration maghrébine à partir des années 1950 fournit un excellent prétexte aux différents gouvernements et services de police pour surveiller étroitement les travailleurs immigrés, donc procéder à des rafles, à des poursuites judiciaires et à des expulsions. La situation est évidemment bien différente pour les immigrés juifs des années 1950 et 1960.

Selon Maud S. Mandel (2014)³⁰, jusque dans les années 1950, soit il n'y a pas de contacts entre les Juifs et les Maghrébins (en raison des différences de statut social et de lieu d'habitation), soit les rapports sont plutôt cordiaux³¹. Il faut tenir compte du fait que les travailleurs maghrébins habitent dans des immeubles vétustes, voire souvent dans des bidonvilles, qu'ils occupent des emplois généralement peu qualifiés, alors que les Juifs de France vivent dans l'Hexagone depuis des décennies, voire des siècles ; qu'ils ont trouvé leurs marques au sein de la société française et connaissent une ascension sociale continue. Néanmoins, selon l'auteure, dans les quartiers populaires où ils coexistent, les relations sont plutôt cordiales, surtout quand il s'agit de Juifs pauvres, originaires d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient (notamment d'Égypte ou d'Irak) dont certains parlent l'arabe et partagent les mêmes goûts musicaux ou culinaires.

A l'époque, l'existence d'Israël n'est pas au centre des préoccupations publiques des Juifs de France. S'ils sont un peu plus «sionistes» qu'avant-guerre, ils ne le manifestent pas publiquement. Ils sont encore en train d'effectuer leur travail de deuil après les quatre années de la dictature antisémite de Vichy et de l'Occupation allemande. Quant aux travailleurs maghrébins, selon Maud S. Mandel (2014), ils songent surtout à se débarrasser du colonialisme français dans leur pays d'origine, soutenus en cela par leurs associations et surtout par la propagande et l'organisation de la Fédération de France du FLN créée en 1954.

28. Il faut souligner que, à l'époque, ce thème apparaît aussi chez les journalistes et écrivains catholiques ou protestants de gauche, notamment ceux de *Témoignage chrétien* – ce qui leur permet fort commodément de tempérer considérablement leur sentiment de «culpabilité» chrétienne vis-à-vis des Juifs assassinés, pendant qu'ils restaient muets ou indifférents (cf. F. Azouvi, 2012).

29. Tract retraduit de l'anglais, puisque je ne dispose pas de l'original français.

30. Cf. son interview dans *La vie des idées*, septembre 2014, qui résume les grandes lignes de son livre en anglais.

31. Les historiens (mais aussi les militants) dits « décoloniaux » aujourd'hui, « anticolonialistes » ou « multiculturalistes » hier, ont une vision assez positive des rapports entre juifs et musulmans en Afrique du Nord et dans l'immigration ; ils tendent à penser que les conflits auraient, dans le passé, uniquement été suscités par les agissements des colons et des puissances coloniales ou néocoloniales, et seraient suscités principalement par la droite et l'extrême droite xénophobes aujourd'hui. Pour eux, les questions religieuses ne sont que des prétextes, ou des facteurs totalement secondaires, à la fois parce que ces intellectuels ou ces militants ne sont pas (ou plus) athées mais aussi et surtout parce qu'ils analysent la religion uniquement comme un facteur spirituel, et non comme un élément matériel et social structurant.

En 1965, 600 000 Algériens vivent en France, chiffre important si on le compare aux 130 000 présents dans l'Hexagone en 1930.

Yves Coleman

SOURCES CITEES :

Richard Ayoun, «L'exil des Juifs d'Afrique du Nord à l'époque contemporaine», *Insaniyat*, n° 31, 2006

André Chouraqui, *Histoire des juifs en Afrique du Nord*, tome 2 (*Le retour en Orient*), Éditions du Rocher, 1998

Simon Epstein (interview), «Post-Holocaust and Anti-Semitism. Fifty Years of French Intellectual Bias against Israel», janvier 2003, <https://www.jcpa.org/phas/phas-4.htm>

Samuel Ghiles Meilhac, *Le CRIF, de la Résistance juive à la tentation du lobby*, Robert Laffont, 2011

Anne Grynberg, «Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ?», *Les Cahiers de la Shoah* 2001/1, n° 5

Olivier Guland et Michel Zerbib, *Nous Juifs de France* (douze entretiens avec des personnalités juives), Bayard, 2000

Katy Hazan, «La politique antijuive de Vichy dans les procès de l'épuration», *Archives juives* n° 28/1, 1995

Laurent Joly, «Antisémites et antisémitisme à la Chambre des députés sous la III^e République», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007, n° 54

Annie Kriegel, *Réflexion sur les questions juives*, Pluriel, 1984

Maud S. Mandel, *Muslims and Jews in France: History of a Conflict*. Princeton University Press, 2014

Maud S. Mandel, conférence en anglais sur son livre, <https://www.youtube.com/watch?v=OYE4RmpA2nM>

Béatrice Philippe, *Être juif dans la société française. Du Moyen Age à nos jours*, Éditions Complexe, 1979, 1997

Renée Poznanski, «On Jews, Frenchmen, Communists and the Second World War», in Jonathan Frankel (dir.), *Dark times, Dire decisions. Jews and communism*, Oxford University Press, 2004. (un article dans un ouvrage collectif.)

Michael Prazan, *L'écriture génocidaire*, Calmann-Lévy, 2005

Lucette Valensi, *Juifs et musulmans en Algérie (VII^e-XX^e siècle)*, Tallandier 2016, Texto 2018

Colette Zytnicki, *Les Juifs du Maghreb. Naissance d'une historiographie coloniale*, PUPS, 2011